

# HPQ SILICIUM



**HPQ Silicium Inc.**  
(Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

**États financiers consolidés (non audités)**  
**Au 31 mars 2023**

**(En dollars canadiens)**

## **Table des matières**

États consolidés de la situation financière	2
États consolidés du résultat net	3
États consolidés du résultat global	4
États consolidés des variations des capitaux propres	5
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires consolidées	7 - 40

**HPQ-Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**États consolidés de la situation financière (non audités)**  
Aux 31 mars 2023 et 31 décembre 2022  
(en dollars canadiens)

	Notes	31 mars 2023	31 décembre 2022
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Courant</b>			
Trésorerie		1 256 526	1 143 902
Titres négociables	6	2 086 541	710 403
Taxes sur les produits et services à recevoir		281 235	1 047 106
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	11	165 412	207 101
Acompte à un sous-traitant	7	-	890 000
Dépôt sur contrat	26	593 000	1 286 000
Frais payés d'avance et autres		311 514	267 281
		<u>4 694 228</u>	<u>5 551 793</u>
<b>Non courant</b>			
Immobilisations corporelles	10	3 364 904	3 839 058
Immobilisations incorporelles	11	11 928 581	11 866 770
Royautés à recevoir	8	152 954	146 273
Actif au titre du droit d'utilisation		25 755	28 331
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	12	168 868	180 014
		<u>15 641 062</u>	<u>16 060 446</u>
<b>Total de l'actif</b>		<u>20 335 290</u>	<u>21 612 239</u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Courant</b>			
Dettes à un sous-traitant et autres fournisseurs	13	4 047 207	3 969 320
Dû aux administrateurs	14	100 000	100 000
Redevances à payer	11	365 933	354 578
Partie courante de l'obligation locative		11 427	11 371
		<u>4 524 567</u>	<u>4 435 269</u>
<b>Non courant</b>			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt (taux effectif de 3,1 % en 2022 et 2021)	14	812 436	827 052
Obligation locative		13 463	16 997
Redevances à payer	11	1 908 516	1 814 251
		<u>2 734 415</u>	<u>2 658 300</u>
<b>Total du passif</b>		<u>7 258 982</u>	<u>7 093 569</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	15	55 059 557	54 865 457
Surplus d'apport		3 795 725	3 782 159
Cumul des autres éléments du résultat global		24 993	16 991
Résultats non distribués		(45 929 380)	(44 270 333)
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires</b>		<u>12 950 895</u>	<u>14 394 274</u>
Participation ne donnant pas le contrôle	22	125 413	124 396
<b>Total des capitaux propres</b>		<u>13 076 308</u>	<u>14 518 670</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<u>20 335 290</u>	<u>21 612 239</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 29 mai 2023.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(s) Patrick Levasseur \_\_\_\_\_, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon \_\_\_\_\_, Administrateur

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**États consolidés du résultat net (non audités)**  
 Aux 31 mars 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

---

	Notes	2023 \$	2022 \$
<b>Dépenses</b>			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	16.1	135 252	128 826
Autres charges opérationnelles	18	217 749	192 150
Frais de recherche et développement		1 044 989	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	173 811	137 489
Amortissement des immobilisations corporelles	10	472 219	156 000
		<u>2 048 020</u>	<u>614 465</u>
<b>Résultats opérationnels</b>			
<b>Autres revenus (dépenses)</b>			
Produits financiers (perte)	19	515 217	(29 034)
Charges financières	19	(114 081)	(110 166)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(10 606)	(11 402)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		<u>(540)</u>	<u>20 366</u>
		<u>389 990</u>	<u>(130 236)</u>
<b>Résultat net</b>		<u><u>(1 658 030)</u></u>	<u><u>(744 701)</u></u>
<b>Résultat net attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la société		(1 659 047)	(744 701)
Participation ne donnant pas le contrôle	22	<u>1 017</u>	<u>-</u>
		<u><u>(1 658 030)</u></u>	<u><u>(744 701)</u></u>
<b>Résultat par action attribuable aux propriétaires</b>			
Perte nette de base et diluée par action	20	<u><u>(0,00)</u></u>	<u><u>(0,00)</u></u>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**États consolidés du résultat global (non audités)**  
 Aux 31 mars 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

---

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Résultat net</b>	(1 658 030)	(744 701)
<b>Autre élément du résultat global qui sera ultérieurement reclassé en résultat net :</b>		
Écart de change découlant de la conversion d'un filiale étrangère	8 002	-
<b>Résultat global</b>	<u>(1 650 028)</u>	<u>(744 701)</u>
<b>Résultat global attribuable aux :</b>		
Propriétaires de la société	(1 651 045)	(744 701)
Participation ne donnant pas le contrôle	22 <u>1 017</u>	<u>-</u>
	<u>(1 650 028)</u>	<u>(744 701)</u>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## États consolidés des variations des capitaux propres (non audités)

Aux 31 mars 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

Capitaux propres attribuables aux propriétaires								
	Notes	Capital-Actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation de donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1 er janvier 2022</b>		49 858 704	3 516 870	(35 043 329)	-	18 332 245	-	18 332 245
Exercice de bon de souscription	15.2	730 760	(87 200)	-	-	643 560	-	643 560
Exercice d'options	16.2	115 456	(43 456)	-	-	72 000	-	72 000
		50 704 920	3 386 214	(35 043 329)	-	19 047 805	-	19 047 805
Total du résultat net et du résultat global pour l'exercice		-	-	(744 701)	-	(744 701)	-	(744 701)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>		<u>50 704 920</u>	<u>3 386 214</u>	<u>(35 788 030)</u>	<u>-</u>	<u>18 303 104</u>	<u>-</u>	<u>18 303 104</u>
<b>Solde au 1 er janvier 2023</b>		54 865 457	3 782 159	(44 270 333)	16 991	14 394 274	124 396	14 518 670
Exercice de bon de souscription	15.2	150 000	-	-	-	150 000	-	150 000
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	44 100	13 566	-	-	57 666	-	57 666
		55 059 557	3 795 725	(44 270 333)	16 991	14 601 940	124 396	14 726 336
Total du résultat pour la période		-	-	(1 659 047)	-	(1 659 047)	1 017	(1 658 030)
Total du résultat global pour la période		-	-	-	8 002	8 002	-	8 002
<b>Solde au 31 mars 2023</b>		<u>55 059 557</u>	<u>3 795 725</u>	<u>(45 929 380)</u>	<u>24 993</u>	<u>12 950 895</u>	<u>125 413</u>	<u>13 076 308</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**États consolidés des flux de trésorerie (non audités)**  
Aux 31 mars 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat net		(1 658 030)	(744 701)
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations incorporelles		173 811	137 489
Amortissement des immobilisations corporelles		476 219	156 000
Amortissement d'actif au titres de droits d'utilisation		2 869	-
Variation de la juste valeur des titres négociables de société cotée		(476 138)	40 000
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		10 606	11 402
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		540	(20 366)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royalties à recevoir		(6 681)	-
Variation de la juste valeur des royalties à recevoir		-	(9 534)
Charges de désactualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		8 461	8 203
Charges de désactualisation – redevances à payer		105 620	101 963
Revenus d'intérêt sur royauté à recevoir		(6 250)	-
Variation nette des éléments du fonds de roulement	21	2 264 774	398 338
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>895 801</u>	<u>78 794</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Ajout aux immobilisations corporelles		-	(9 428)
Ajout aux immobilisations incorporelles		(51 749)	-
Acquisition de placements dans un sous-traitant		(900 000)	-
Crédit d'impôt reçu		41 689	-
Flux de trésorerie utilisé pour les activités d'investissement		<u>(910 060)</u>	<u>(9 428)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Exercice de bons de souscription		150 000	643 560
Exercice d'options		-	72 000
Remboursement des dû aux administrateur		(23 077)	-
Remboursement d'obligation locative		(3 771)	-
Frais d'émission d'unités		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>123 152</u>	<u>715 560</u>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		108 893	784 926
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie		3 731	-
Trésorerie au début de la période		1 143 902	2 672 696
Trésorerie à la fin de la période		<u>1 256 526</u>	<u>3 457 622</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voir la note 21

**Informations supplémentaires**

Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	26 148	1 432
---	--------	-------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidé

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non auditées)**

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

---

### **1. NATURE DES ACTIVITÉS**

HPQ-Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialisent dans le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium et ses dérivés.

Lors de l'assemblée annuelle tenue le 30 juin 2022, les actionnaires ont approuvé le changement de la dénomination sociale de la société Les Ressources HPQ-Silicium Inc. en celui de HPQ Silicium Inc. Ce changement a été effectué le 4 juillet 2022.

En raison du changement d'activité, la Société se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et des technologies connexes et ne se concentrera plus sur l'exploration et l'évaluation des propriétés de quartz. Le changement d'activité a suspendu les dépenses substantielles d'exploration et d'évaluation des ressources minérales dans les propriétés détenues par la Société en 2021. Dans le cadre de sa stratégie de sortie des activités minières, la Société s'était engagée dans un plan de vente des droits miniers et, par conséquent, a classé les actifs d'exploration et d'évaluation connexes comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021 et la vente a été conclu le 30 août 2022. Un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2021 sur les propriétés détenues par la Société (Voir note 8).

### **2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés par la direction de la société conformément aux IFRS et conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La Société n'a pas généré de revenus jusqu'à maintenant et a subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation négatifs pour les périodes finissant le 31 mars 2023 et le 31 décembre 2022. Au 31 mars 2023, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 45 929 380 \$ (44 270 333 \$ au 31 décembre 2022). Comme la Société est encore dans sa phase de développement et se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et de la technologie connexe, la Société continuera à fonctionner à perte jusqu'à ce que la technologie puisse être commercialisée, et la Société aura besoin de financement supplémentaire afin de financer les opérations futures et les plans d'expansion. La Société ne s'attend pas à générer des revenus à partir des ventes de produits tant qu'elle n'aura pas achevé avec succès le développement de ses solutions de silicium, ce qui peut prendre un certain nombre d'années et est soumis à une incertitude importante. Jusqu'à ce qu'elle puisse générer des revenus importants à partir des ventes de produits, la Société s'attend à financer ses opérations par une combinaison de capitaux publics ou privés ou de financements par emprunt ou d'autres sources. La Société n'a actuellement aucune source de financement engagée disponible. Bien que la Société ait réussi à obtenir du financement dans le passé, la levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et, à ce titre, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. La capacité de la Société à respecter ses engagements et à s'acquitter de ses dettes à mesure qu'elles deviennent exigibles et rentables dépend de la réussite du développement de sa technologie et de sa production commerciale, de sa capacité à lever des fonds supplémentaires pour financer ces activités et de la poursuite soutien financier des actionnaires et des prêteurs. Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non auditées)**  
Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

**2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS (suite)**

Il existe une relation d'affaire importante et une dépendance économique avec le sous-traitant PyroGenesis Canada Inc. (PyroGenesis ou sous-traitant), qui est un actionnaire de HPQ. HPQ fait affaire avec PyroGenesis pour ses activités de recherches et développements impliquant le procédé à base de plasma. Cette dernière est une entreprise qui développe des réacteurs au plasma dans un fourneau en circuit fermé. Selon les ententes conclues par la société ou ses filiales, PyroGenesis fournit le service d'ingénierie et procède à l'assemblage des équipements et la société en défraie les coûts sur présentation des factures pour les travaux exécutés. Dans l'éventualité où les travaux réalisés atteignent les objectifs visés, la société peut être appelée à payer des redevances. La société continue ses autres activités avec ses partenaires européens. Les actifs acquis avec le sous-traitant PyroGenesis sont décrits à la note 10 et 11.

**3. GÉNÉRALITÉS**

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

**4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**4.1 Généralités**

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

**4.2 Principe de consolidation**

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère et des filiales qu'elle contrôle. Il y a contrôle lorsqu'un investisseur est exposé ou a droit à des rendements variables sur sa participation avec une entité émettrice et a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les filiales sont incluses dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Lorsque la participation de la Société dans une filiale est inférieure à 100 %, la Société reconnaît des participations ne détenant pas le contrôle. Tous les soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les gains et pertes non réalisés, sont éliminés lors de la consolidation. Lorsque la Société cesse d'avoir le contrôle; toute participation conservée dans l'entité est ré-évaluée à sa juste valeur à la date à laquelle le contrôle est perdu, la variation de la valeur comptable étant comptabilisée en résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure de la participation conservée à titre d'associé, de coentreprise ou d'actif financier.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

### 4.2 Principe de consolidation (suite)

Le tableau suivant présente les informations détaillées sur les filiales détenue par la Société à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière.

Nom	Activités principales	Pays de constitution	Pourcentages détenus par la Société
HPQ Nano poudres de Silicium Inc. (HPQ Nano)	Fabrication de matériaux nanométriques de Silicium	Canada	100 %
HPQ Silice Polvere Inc. (HPQ Polvere)	Fabrication de Silice Pyrogénée	Canada	100 %
NOVACIUM S.A.S. (Novacium)	Recherche et développement de produits constitué de silicium et ses dérivés	France	20 %

En ce qui concerne Novacium, depuis le 7 juin 2022 la Société exerce un contrôle par le biais de la détention d'une action privilégiée lui accordant un droit de veto sur les décisions qui ont un impact significatif sur les activités pertinentes de cette filiale.

### 4.3 Participation dans une société associée

La Société associée est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans la société associée est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable de la participation dans la société associée est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net de la société associée ajusté, le cas échéant, pour permettre une cohérence avec les méthodes comptables de la Société.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes de la Société associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans des pertes ultérieures. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si la Société a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la Société associée.

### 4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

La Société et ses filiales déterminent chacune leur monnaie fonctionnelle sur la base de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elles exercent leurs activités. Les transactions libellées en une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change connexes sont inclus dans le résultat net de chaque entité pour la période au cours de laquelle ils surviennent.

L'établissement à l'étranger de la Société est converti dans la monnaie de présentation de la Société à des fins d'inclusion dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs monétaires et non monétaires libellés en devises étrangères de l'établissement à l'étranger sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction. L'écart de change connexe est inclus dans les autres éléments du résultat global, et le cumul de l'écart est présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsqu'une réduction de l'investissement net survient.

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

### **4.5 Instruments financiers**

#### **Comptabilisation et décomptabilisation**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

#### **Classement et évaluation initiale des actifs financiers**

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

#### **Évaluation ultérieure des actifs financiers**

##### **Actifs financiers**

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les royautés à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

##### **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ("JVRN")**

La catégorie comprend les titres négociables d'une société cotée en bourse en tant qu'investissement en actions.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

### **4.5 Instruments financiers (suite)**

#### **Dépréciation des actifs financiers**

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

#### **Classement et évaluation des passifs financiers**

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer, le dû aux administrateurs et dirigeants (passif courant et non courant) et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel).

### **4.6 Résultat de base et dilué par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

### **4.7 Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir**

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif selon le cas et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

### **4.8 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

---

### **4.8 Immobilisations corporelles (suite)**

L'équipement ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans et les équipements en construction seront amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans lorsque ceux-ci seront prêt à être utilisés.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net. La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

### **4.9 Immobilisations incorporelles**

Les brevets et la propriété intellectuelle sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût de la propriété intellectuelle est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des brevets et de la propriété intellectuelle, qui est estimé à dix-sept et vingt et un ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

### **4.10 Dépréciation des actifs**

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

### **4.10 Dépréciation des actifs (suite)**

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

### **4.11 Provisions et passifs éventuels**

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

### **4.12 Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différé sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

### **4.13 Capitaux propres**

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, les bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des options de courtiers, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport.

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

### **4.13 Capitaux propres (suite)**

#### **Émissions d'unités**

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

#### **Autres éléments des capitaux propres**

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions, aux unités de courtiers, aux bons de souscription et aux bons de souscription aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsqu'ils sont annulés ou expirés, les charges de rémunération correspondantes sont transférées en augmentation du déficit. Lorsque les options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission ainsi que les charges de rémunération liées aux options et bons de souscription annulés ou expirés, transférées du poste Surplus d'apport.

### **4.14 Paiements fondés sur des actions**

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

### **4.15 Information sectorielle**

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de la transformation du quartz en matériaux de silicium et les produits dérivé.

### **4.16 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société**

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

#### ***IAS 1, Information sur les méthodes comptables***

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 pour obliger les entités à divulguer leurs méthodes comptables importantes au lieu de leurs principales méthodes comptables.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

#### ***IAS 8, Définition des estimations comptables***

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8 pour remplacer la définition d'un changement d'estimation comptable. Selon la nouvelle définition, les estimations comptables sont des « montants monétaires dans les états financiers qui sont assujettis à l'incertitude d'évaluation ».

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

#### ***IAS 12, Impôt différé lié à l'actif et au passif découlant d'une transaction unique***

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 pour obliger les entités à comptabiliser l'impôt différé sur les opérations qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires imposables et déductibles.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

**5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

**5.1 Jugements posés par la direction**

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

**Détermination du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable sur une entreprise**

La Société doit émettre des jugements lors de l'évaluation du niveau de contrôle et d'influence qu'elle exerce sur ses participations détenues en considérant notamment la manière dont les décisions concernant les activités pertinentes de l'entreprise détenue sont prises, la nature protectrice ou substantielle des droits détenus par les autres détenteurs et la capacité de la Société à influencer les rendements de l'entreprise détenue.

**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour la recherche scientifique et le développement expérimental prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

**5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations**

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

**Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir**

Le calcul des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aux immobilisations corporelles et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour de plus d'information.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non auditées)**  
Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

**5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations (suite)**

**Dépréciation des actifs**

L'évaluation des faits et circonstances internes et externes démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique jugement important et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.10).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

**Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles**

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable. Au cours de l'exercice 2022, la Société a imputé en résultat net une radiation de 574 909 \$ sur des actifs d'immobilisations corporelles et une dévaluation de 1 321 272 \$ sur des actifs d'immobilisations incorporelles.

**6. TITRES NÉGOCIABLES**

La société détient des actions et des bons de souscription dans diverses sociétés ouvertes. Au cours de la période finissant le 31 mars 2023, ces actions et bons de souscription ont été évalués à leur juste valeur marchande, ce qui a donné lieu à une gain de 476 138 \$ (Perte de 508 053 \$ au 31 décembre 2022).

Les actions de diverses sociétés ouvertes sont classées JVRN et sont comptabilisées à leur juste valeur en utilisant les cotations au prix du marché au 31 mars 2023 et sont classées au niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les bons de souscription de diverses sociétés ouvertes sont classés en JVRN et sont comptabilisés à leur juste valeur en utilisant le modèle Black-Scholes. Leurs valeurs ont été établies selon les données sur les actions de sociétés similaires, leur durée moyenne prévue et sont classés au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**6. TITRES NÉGOCIABLES** (suite)

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables pour les périodes présentées:

	31 mars 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au 1er janvier	710 403	666 000
Acquisition de titres par disposition des actifs détenu à la vente (a)	-	292 456
Acquisition (b)	900 000	260 000
Variation de la juste valeur marchande	476 138	(508 053)
	<u>2 086 541</u>	<u>710 403</u>

- a) Durant le mois d'août 2022, la Société a reçu 3 000 000 d'unités composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription de Québec Innovatrice Materials Corp. (QIMC) (anciennement Québec Silica Resources Inc.) une société publique, a vendu 27 claims de la propriété Ronceveaux et 36 claims de la propriété Martinville. Les actions ont été émises à 0,07 \$ l'action et les bons de souscription complet peuvent être exercés à 0,15 \$ pour une période de 3 ans échéant le 31 août 2025. La juste valeur a été estimée à l'aide du modèle de Black-Scholes comme suit : cours de l'action 0,07 \$, taux d'intérêt sans risque – 1,65 %, durée prévue des bons de souscription – 3 ans, taux de volatilité – 417 % et taux de dividende – 0 %.

La société détenait 3 000 000 actions ordinaires au 31 mars 2023 (2022 – 3 000 000) et le cours de cotation des actions de QIMC était de 0,04 \$ (0,045 \$ au 31 décembre 2022).

Pour la variation des warrants, la société détenait 1 500 000 de bons de souscription (2022 – 1 500 000) pouvant être exercés à un prix de 0,15 \$/action. La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 59 444 \$ au 31 mars 2023 (2022 – 63 395 \$) et a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: cours de l'action 0,04 \$, taux d'intérêt sans risque – 3,78 %, durée prévue des bons de souscription – 2,42 ans, taux de volatilité – 360 % et un taux de dividende – 0 % (Au 31 décembre 2022, le cours de l'action 0,045 \$, taux d'intérêt sans risque – 4,03 %, durée prévue des bons de souscription – 2,67 ans, taux de volatilité – 406 % et un taux de dividende – 0 %).

- b) Durant le mois de mars 2023, la Société a acquis 900 000 unités composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de PyroGenesis Canada Inc. pour une valeur totalisant 900 000 \$. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 1,25 \$ sur une période de 2 ans échéant le 7 mars 2025. Durant le mois d'octobre 2022, la Société a acquis 200 000 unités composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de PyroGenesis Canada Inc. pour une valeur totalisant 260 000 \$. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 1,75 \$ sur une période de 2 ans échéant le 19 octobre 2024. La société détenait 1 300 000 actions ordinaires au 31 mars 2023 (2022 - 400 000).

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

### 6. TITRES NÉGOCIABLES (suite)

Pour la variation des warrants, la société détenait 1 100 000 (2022 - 200 000) de bons de souscription pouvant être exercés à un prix moyen de 1,34 \$/action (2022 - 1,75 \$). La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 503 097 \$ au 31 mars 2023 (2022 - 96 008 \$) et a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: cours de l'action 1,08 \$, taux d'intérêt sans risque - 3,78 %, durée prévue des bons de souscription - 1,87 ans, taux de volatilité - 90 % et un taux de dividende - 0 %. (2022 - cours de l'action 1,03 \$, taux d'intérêt sans risque - 4,03 %, durée prévue des bons de souscription - 1,8 ans, taux de volatilité - 117 % et un taux de dividende - 0 %).

### 7. ACOMPTE À UN SOUS-TRAITANT

Ce montant représente le résidu de l'acompte fait par la société, le 28 septembre 2022, à, un sous-traitant d'un montant de 2 650 000 \$ pour servir à des transactions d'achat et de travaux éventuels anticipés dans un proche avenir. Ce montant est assorti de condition et devra être retourné à la Société dans le cas où il n'y a pas d'entente définitive sur ces dites transaction et travaux au 31 décembre 2022. Ce montant a été reçu au 31 mars 2023.

### 8. ROYAUTÉ À RECEVOIR

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement de la royauté à recevoir de COB à titre de NSR d'une valeur de 50 000 \$. Suite au règlement de dette, la société a comptabilisé en augmentation de son investissement d'un montant de 9 770 \$ et une perte 40 230 \$ en résultat net.

Le 23 juin 2022, un addendum a été signé pour modifier les termes initiaux de l'entente. Les paiements du NSR pour chacune des années subséquentes ont été remplacé par un intérêt annuel de 10 %, la royauté de 250 000 \$ est non transférable et l'échéance est le 31 décembre 2025 en incluant les intérêts non payés. Au 31 décembre 2022, le solde des intérêts à recevoir sont de 25 000 \$.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au début	146 273	211 864
Variation de la juste valeur	-	19 068
	146 273	230 932
Décomptabilisation des royautés	-	(230 932)
Ajout d'une royauté à recevoir	-	133 772
Charge de désactualisation	6 681	12 501
Solde à la fin	152 954	146 273

La juste valeur des royautés à recevoir a été estimée en utilisant une technique d'actualisation, immédiatement avant à la date de modification. La juste valeur réévaluée de 230 932 \$ a été estimée selon la probabilité des sorties de trésorerie sur une période de quatre ans au taux de 18 % soit le taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursement des royautés.

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

---

### **8. ROYAUTÉ À RECEVOIR (suite)**

Durant l'exercice de 2022, la Société a décomptabilisé la royauté à recevoir de 230 932 \$ et avec la nouvelle entente a réévalué la royauté au montant de 133 772 \$ calculée sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'addendum sur une période de 3,5 ans à un taux d'escompte de 18 %. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de paiement de la royauté. La modification de la royauté a résulté en une perte de 97 160 \$ qui a été comptabilisé en résultat net au cours de l'exercice.

### **9. ACTIFS DÉTENU EN VUE DE VENTE**

En décembre 2021, suite à sa décision de cesser ses activités d'explorations minières, la Société a pris l'engagement de vendre ses propriétés de Roncevaux et Martinville. Au 31 décembre 2021, les Propriétés de Roncevaux et Martinville étaient présentés dans l'état de la situation financière au plus bas de la juste valeur diminuée des frais de vente et de leur valeur comptable.

Pour que les actifs et passifs soient classés comme détenus en vue de la vente, IFRS 5, Actifs non courants détenus pour vente et activités abandonnées, exige que les unités génératrices de trésorerie soient disponibles pour la vente immédiate dans leur état actuel et que la vente soit hautement probable.

La Société a examiné les décisions prises par le conseil d'administration, les processus en cours et les négociations avec les différentes parties prenantes et a conclu que les critères étaient remplis au 31 décembre 2021. En conséquence, les actifs d'exploration et d'évaluation de Roncevaux et Martinville ont été classés comme détenus pour vente dans l'état de la situation financière.

La juste valeur des actifs détenus en vue de vente a été déterminée en actualisant les sommes excédentaires rapportés au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, pouvant être appliqués aux six périodes subséquentes de renouvellement des claims. De plus, pour déterminer la juste valeur, des transactions de marché comparables ont été analysées et des méthodes d'évaluation standard ont été utilisées. Les méthodologies utilisées pour déterminer la juste valeur utilisent des données de niveau 3 basées sur la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 19.

Cela a entraîné une perte de valeur de 1 164 595 \$ au 31 décembre 2021. Les propriétés de Roncevaux et Martinville avaient des revenus ou des dépenses négligeables étant donné qu'elles étaient classées comme une propriété d'exploration et d'évaluation et que toutes les dépenses étaient capitalisées.

Le 30 août 2022, la Société a conclu la vente de ses propriétés de quartz à Québec Silica Resources Inc (« QTZ »), maintenant connu sous le nom de QIMC, en considération de 3 000 000 unités composés d'une action ordinaire et un demi-bon de souscriptions émises par QTZ. Chaque bon de souscription entier permet de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,15 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture de la transaction. La valeur de la transaction est de 292 456 \$ et a été comptabilisée comme placement. Une récupération de dévaluation d'actifs d'exploration et dévaluation de 91 494 \$ en résultat net durant l'exercice a été comptabilisée.

Avant la transaction de vente, la Société détenait un intérêt de 100 % dans 27 claims acquis par jalonnement de la propriété Roncevaux et un intérêt de 100 % dans 36 claims de la propriété Martinville.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

### 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'amélioration locative, des équipements et des équipements en construction. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>			
Solde au 1er janvier 2023	344 000	5 063 215	5 407 215
Incidence des variations des taux de change	-	2 029	2 029
Solde au 31 mars 2023	<u>344 000</u>	<u>5 065 244</u>	<u>5 409 244</u>
<b>Cumul des amortissements</b>			
Solde au 1er janvier 2023	114 667	1 453 490	1 568 157
Amortissement	28 667	447 552	476 219
Incidence des variations des taux de change	-	(36)	(36)
Solde au 31 mars 2023	<u>143 334</u>	<u>1 901 006</u>	<u>2 044 340</u>
<b>Valeur comptable au 31 mars 2023</b>	<u>200 666</u>	<u>3 164 238</u>	<u>3 364 904</u>

	Amélioration locative	Équipement	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>				
Solde au 1er janvier 2022	344 000	4 240 000	503 335	5 087 335
Acquisition du sous-traitant	-	890 715	79 285	970 000
Crédit d'impôt à l'investissement	-	(67 500)	(7 711)	(75 211)
Radiation	-	-	(574 909)	(574 909)
Solde au 31 décembre 2022	<u>344 000</u>	<u>5 063 215</u>	<u>-</u>	<u>5 407 215</u>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 1er janvier 2022	-	-	-	-
Amortissement	114 667	1 453 490	-	1 568 157
Solde au 31 décembre 2022	<u>114 667</u>	<u>1 453 490</u>	<u>-</u>	<u>1 568 157</u>
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2022</b>	<u>229 333</u>	<u>3 609 725</u>	<u>-</u>	<u>3 839 058</u>

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

---

### 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Durant l'exercice de 2022, la direction a effectué la radiation de l'équipement en cours détenu par sa filiale HPQ Nano poudres de Silicium Inc., soit le NRSi *PUREVAP™* Gen1.5, en raison du fait que la conception de l'équipement ne remplissait pas l'objectif visé. En effet, le NRSi *PUREVAP™* Gen1.5 avait comme objectif de transformer le silicium haute pureté en fils et poudres sphériques de nano silicium. Même après d'ultimes ajustements, le problème de contamination par l'oxygène du matériel final demeurait et la faisabilité technique du projet n'était plus. La valeur comptable total de l'équipement en construction a donc été radiée, soit 574 909\$.

### 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Silice Pyrogénée :

Le 30 juin 2021, la Société a acquis une propriété intellectuelle pour la fabrication de matériaux de Silice Pyrogénée. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets en excluant les échantillons (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ Polvere. Un montant de 3 300 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Les montants annuels minimums lorsqu'il y a des revenus en vertu de cet accord sont les suivants :

	\$
2023	50 000
2024	100 000
2025	150 000
2026 et après	200 000

NRSi *PUREVAP™* :

Le 18 aout 2020, la Société a acquis de PyroGenesis. la technologie NRSi *PUREVAP™* pour la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ NANO.

Les montants annuels minimums lorsqu'il y a des revenus en vertu de cet accord sont les suivants :

	\$
2023	150 000
2024 et après	200 000

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non auditées)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 864 013 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt-cinq ans à un taux de 18 %. Au cours de l'exercice de 2020, un montant de 2 400 000 \$ payé en espèces a également été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

RRQ PUREVAP™ :

Le 29 juillet 2016, la Société a acquis la technologie RRQ PUREVAP™ de PyroGenesis. pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord. Un addendum a été signé le 8 décembre 2019 pour l'annulation des montants à payer pour les années 2019 et 2020 et la modification des montants minimaux pour 2020 et 2021. Un gain de 350 000 \$ sur la modification de l'entente initiale a été comptabilisé durant l'exercice de 2019. Les montants annuels minimums en vertu de ce nouvel accord sont les suivants :

	\$
2023 et après	250 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à payer aux termes de l'entente d'acquisition de la technologie RRQ PUREVAP™ et NRSi PUREVAP™. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenu net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 mars 2023:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Courant	233 094	132 839	365 933
Non courant	950 322	958 194	1 908 516
	<u>1 183 416</u>	<u>1 091 033</u>	<u>2 274 449</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2022:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Courant	227 459	127 119	354 578
Non courant	893 319	916 932	1 814 251
	1 124 778	1 044 051	2 168 829

**PROCÉDER DE RÉDUCTION D'ÉMISSION DE CARBONE :**

Le 10 novembre 2022, la Société a acquis de PyroGenesis. pour 3 600 000 \$ la technologie pour la réduction d'émission de carbone pour la production de silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société a convenu d'en effectuer le paiement au plus tard le 30 juin 2023.

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>			
Solde au 1er janvier 2023	891 218	12 029 440	12 920 658
Acquisition	232 816	-	232 816
Incidence des variations du taux de change	2 315	-	2 315
Solde au 31 mars 2023	1 126 349	12 029 440	13 155 789
<b>Cumul des amortissements</b>			
Solde au 1er janvier 2023	85 724	967 564	1 053 288
Amortissement	15 294	158 517	173 811
Incidence des variations du taux de change	109	-	109
Solde au 31 mars 2023	101 127	1 126 081	1 227 208
<b>Valeur comptable au 31 mars 2023</b>	1 024 622	10 903 359	11 928 581

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>			
Solde au 1er janvier 2022	547 991	10 005 249	10 553 240
Acquisition	342 627	3 600 000	3 942 627
Dévaluation	-	(1 575 809)	(1 575 809)
Solde au 31 décembre 2022	<u>890 618</u>	<u>12 029 440</u>	<u>12 920 658</u>
<b>Cumul des amortissements</b>			
Solde au 1er janvier 2022	42 619	654 183	696 802
Amortissement	43 105	567 918	611 023
Dévaluation	-	(254 537)	(254 537)
Solde au 31 décembre 2022	<u>85 724</u>	<u>967 564</u>	<u>1 053 288</u>
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2022</b>	<u>804 894</u>	<u>11 061 876</u>	<u>11 866 770</u>

Au dernier trimestre de l'année financière 2022, la direction a dévalué la valeur comptable en entier, soit 1 575 809 \$, du procédé acquis Apollon Solar SAS pour la raison que HPQ ne peut démontrer la valeur économique de cette application spécifique servant à produire du silicium poreux à court terme. En effet, en fin d'année HPQ a pris la décision stratégique de s'enligner sur la production de silicium en micro-poudre, plutôt que le silicium poreux. La Société entrevoit de meilleures opportunités financières sur le marché de la micro-poudre.

Un montant de 173 811 \$ (611 023 \$ au 31 décembre 2022) est présenté dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles.

**12. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE**

Au 31 mars 2023, la Société détient une participation de 4,55 % (4,73 % au 31 décembre 2022) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. Bien que la Société détienne moins de 20 % des droits de vote, elle a conclu qu'elle exerce une influence notable sur celle-ci en raison notamment de la représentation qu'elle détient sur le conseil d'administration. La juste valeur de la participation au 31 mars 2023 est de 136 656 \$ (167 024 \$ au 31 décembre 2022).

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

---

**12. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)**

Les montants regroupés de la société associée se résument comme suit:

	31 janvier 2023	31 octobre 2022
	\$	\$
Actifs courants	620 756	746 971
Actifs non courants	3 858 695	3 731 141
Passifs courant	274 755	179 946
Passifs non courants	145 207	142 133
Perte nette et total du résultat global	228 143	600 222

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présenté ci-dessous :

	31 janvier 2023	31 octobre 2022
	\$	\$
Total de l'actif net	4 479 451	4 156 033
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(351 571)	(351 571)
	4 127 880	3 804 462
Portion de la participation détenue par la Société	4,55%	4,73%
	<u>168 868</u>	<u>180 014</u>

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement d'une redevance à recevoir de 50 000 \$. La société a comptabilisé une augmentation de 9 770 \$ de son investissement dans COB et une perte de 40 230 \$.

Au cours de la période finissant le 31 mars 2023, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés et d'exercice de bons de souscription. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 4,73 % à 4,55 %.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**13. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Dettes fournisseurs	209 678	168 426
Dettes à un sous-traitant	3 727 613	3 699 434
Salaires à payer	25 000	60 294
Autres	84 916	41 166
	<u>4 047 207</u>	<u>3 969 320</u>

**14. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUÉ PAR UN ADMINISTRATEUR**

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 912 314 \$ (935 391 \$ au 31 décembre 2022). La société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 812 314 \$ (taux effectif de 3,1 %) (835 391 \$ au 31 décembre 2022, taux effectif de 3,1 %) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de l'exercice. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 100 000 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2022) a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs

**15. CAPITAUX PROPRES**

**15.1 Capital-actions**

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont votantes, participantes et admissibles au versement de dividendes.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	351 998 770	334 792 358
Placements privés (b)	-	6 800 000
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (a) (c)	180 000	-
Exercice de bons de souscription	1 500 000	7 506 412
Exercice d'options	-	2 900 000
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>353 678 770</u>	<u>351 998 770</u>

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

### 15.1 Capital-actions (suite)

(a) Le 27 août 2021, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 42 375 \$ par l'émission de 50 091 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(b) Le 2 mai 2022, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 3 604 000 \$. La Société a émis 6 800 000 unités à PyroGenesis composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,60 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 340 000 \$ a été accordé aux bons de souscription.

(c) Le 21 février 2023, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 44 100 \$ par l'émission de 180 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,32 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 13 566 \$ a été accordé aux bons de souscription et aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Au cours de la période finissant le 31 mars 2023, 1 500 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,10 \$ par action.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2022, 7 506 412 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,14 \$ par action.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2022, 2 900 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,12 \$ par action.

### 15.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	23 494 600	0,33	24 201 012	0,20
Attribués	180 000	0,32	6 800 000	0,60
Exercés	(1 500 000)	0,10	(7 506 412)	0,14
Solde à la fin	22 174 600	0,35	23 494 600	0,33

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**15.2 Bons de souscription**

La juste valeur moyenne pondérée de 0,076 \$ des bons de souscriptions accordés lors du règlement de dettes a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,245 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	67,0 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	4,24 %
Durée de vie moyenne prévue	2,0 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,32 \$

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Avril 2023	6 800 000	0,10	8 300 000	0,10
Mai 2023	4 394 600	0,10	4 394 600	0,10
Septembre 2023	4 000 000	0,61	4 000 000	0,61
Mai 2024	6 800 000	0,60	6 800 000	0,60
Février 2025	180 000	0,32	-	-
	<u>22 174 600</u>	<u>0,35</u>	<u>24 201 012</u>	<u>0,20</u>

**16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**

**16.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel**

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	51 459	78 960
Honoraires de gestion	93 750	56 250
Salaires et avantages sociaux recouvrés	(9 957)	(6 384)
	<u>135 252</u>	<u>128 826</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non auditées)**  
Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

**16.2 Paiements fondés sur des actions**

En vertu de ce régime d'options, les administrateurs peuvent octroyer des options aux administrateurs, employés et consultants et à ceux des filiales de société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 19 100 000 (19 100 000 au 31 décembre 2022). Au 31 mars 2023, 16 485 000 options peuvent être exerçables (16 485 000 options au 31 décembre 2022).

Les administrateurs établissent le prix d'exercice des options octroyées en vertu du régime d'options qui ne doit pas être inférieur au cours de fermeture de la Bourse de Croissance TSX, du jour précédant le jour de l'octroi de l'option, moins l'escompte autorisé tel que défini dans les politiques de la bourse. Les options peuvent être exercées pendant un maximum de dix ans. Les options ne sont pas cessibles ni transférables, sauf par testament ou par les effets de la loi. Au décès d'un titulaire d'option, les héritiers ou les administrateurs successoraux du titulaire d'option peuvent lever les options de ce dernier pendant une période n'excédant pas un an après la date du décès du titulaire d'option, étant entendu que ces dispositions ne doivent pas avoir pour effet d'allonger le terme original de l'option établi lors de son octroi. Les options octroyées à un titulaire d'option qui est un administrateur, un employé, un consultant ou un employé d'une société de gestion expireront à la fin d'une période n'excédant pas 12 mois suivant le moment où le titulaire d'option aura cessé de faire partie d'au moins un de ces groupes pour toute autre raison que le décès.

Au plus 5% des actions émises par la société peuvent être octroyées à une personne au cours d'une période de 12 mois (à moins que soit obtenu l'approbation des actionnaires désintéressés). Au plus 2% des actions émises de la société peuvent être octroyées à un consultant au cours d'une période de 12 mois. Au plus un total de 2% des actions émises de la société peuvent être octroyées aux personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois, ce nombre d'options total étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée. Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises graduellement sur une période de 12 mois, à raison de pas plus du quart des actions visées au cours d'un même trimestre. Aucune acquisition accélérée de telles options octroyées à ces consultants n'est permise sans l'approbation de la Bourse. Les options octroyées à un titulaire d'options qui fournit des services de relations avec les investisseurs expirent à la fin d'une période n'excédant pas 30 jours suivant le moment où le titulaire d'options aura cessé de fournir de tels services. Le nombre d'options octroyées aux initiés, dans une période donnée de 12 mois, ne doit pas être supérieur à 10% du nombre d'actions émises de l'émetteur résultant. Le nombre d'actions réservées aux fins d'émission en vertu du régime octroyées aux initiés ne doit pas dépasser 10% du nombre d'actions émises de la société.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)**

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	16 485 000	0,67	17 885 000	0,61
Attribués	-	-	1 500 000	0,31
Exercés	-	-	(2 900 000)	0,12
En circulation et exerçables à la fin	<u>16 485 000</u>	<u>0,67</u>	<u>16 485 000</u>	<u>0,67</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 mars 2023 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
800 000	0,28	1,51
700 000	0,35	4,12
9 650 000	0,55	0,72
5 335 000	1,00	3,72
<u>16 485 000</u>	<u>0,67</u>	<u>1,51</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)**

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2022 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
800 000	0,28	1,76
700 000	0,35	4,37
9 650 000	0,55	0,97
5 335 000	1,00	3,97
<u>16 485 000</u>	<u>0,67</u>	<u>1,76</u>

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,161 \$ au 31 décembre 2022 a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2022
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,31 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	72,0 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	2,74 %
Durée de vie moyenne prévue	3,4 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,31 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 242 070 \$ au 31 décembre 2022 de la charge de rémunération des employés (tous liés à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglés en actions) a été inclus dans le résultat net et crédité au surplus d'apport donc 164 721 \$ à titre d'honoraires professionnels et de consultation et 77 349 \$ comme frais de recherche et développement.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

### 17. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

#### 17.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022 sont classés dans le niveau 1 et les bons de souscription sont classés dans le niveau 2.

#### 17.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur de la royauté à recevoir, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer ont été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur royauté à recevoir à court terme ainsi que les redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur des royautés à recevoir à long terme, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 152 954 \$, 812 436 \$ et 1 908 516 \$ respectivement (146 273 \$, 827 052 \$ et 1 814 251 \$ respectivement au 31 décembre 2022). Voir les notes 8, 10 et 11 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

### 18. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation <sup>(1)</sup>	165 674	149 111
Dépenses de voyage	3 854	-
Frais de bureau	30 375	11 381
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	17 954	25 091
Frais bancaires	1 537	868
Perte (gain) sur taux de change	(17)	7 265
Frais administratif recouvrés	(1 628)	(1 566)
	<u>217 749</u>	<u>192 150</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**19. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES**

Les produits financiers se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée	476 138	(40 000)
Déactualisation de la royauté à recevoir	6 681	-
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	-	9 534
Intérêt	32 398	1 432
	<u>515 217</u>	<u>(29 034)</u>

Les charges financières se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Charges de désactualisation des redevances à payer	(105 620)	(101 963)
Charges de désactualisation du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(8 461)	(8 203)
	<u>(114 081)</u>	<u>(110 166)</u>

**20. RÉSULTAT PAR ACTION**

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 16.2 et 17.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2023 et 2022.

	Au 31 mars	
	2023	2022
Perte nette	(1 658 030) \$	(744 701) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	353 372 030	3339 149 969
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,00) \$	(0,00) \$

Voir la note 27 pour les transactions sur le capital-actions après le 31 mars 2023

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**21. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE**

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	765 871	507 663
Frais payés d'avance et autres	(37 983)	(72 622)
Dépôt sur contrat	693 000	-
Acompte à un sous-traitant	890 000	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(46 114)	(36 703)
	<u>2 264 774</u>	<u>398 338</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivants :

	Au 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'immobilisations incorporelles	3 792 009	47 679
Émission d'actions pour le paiement d'une dette fournisseur relatif aux immobilisations incorporelles	44 100	-
Émission d'instruments de capitaux propres pour le paiement d'une dette fournisseur relatif aux immobilisation incorporelles	13 566	-

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**22. FILIALE NON ENTIÈREMENT DÉTENUE**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Pourcentage des titres de participation et des droits de vote détenus par le détenteur de la participation ne donnant pas le contrôle	80 %	80 %
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle pour l'exercice	255	123 299
Participation ne donnant pas le contrôle	1 017	124 396

L'information financière de la filiale de la Société ayant une participation ne donnant pas le contrôle est résumée ci-après, avant les éliminations intragroupes.

	Au 31 mars 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
<b>Sommaire du compte de résultat net et résultat global</b>		
Revenus	349 248	660 885
Dépenses	347 976	506 761
Résultat global	<u>1 272</u>	<u>154 124</u>
Résultat global attribuable aux :		
Propriétaires de la Société	255	30 825
Participation ne donnant pas le contrôle	1 017	123 299
	<u>1 272</u>	<u>154 124</u>
<b>Sommaire des flux de trésorerie</b>		
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	4 261	199 349
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	-	(65 610)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	-	1 372
Variation nette de la trésorerie	<u>4 261</u>	<u>135 111</u>
<b>Sommaire de l'état de la situation financière</b>		
Actifs courants	201 262	181 183
Actifs non-courants	60 041	60 390
	<u>261 303</u>	<u>241 573</u>
Passifs courants	104 815	78 438
Passifs non-courants		
Actifs net	156 488	163 135
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	31 354	31 099
Participations ne donnant pas le contrôle	125 413	124 396
Ajustement de conversion de devises étrangères	(279)	7 640
	<u>261 303</u>	<u>241 573</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non auditées)**  
Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

**23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

**23.1 Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Au 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	25 857	54 133
Honoraires de gestion <sup>(1)</sup>	93 750	56 250
Total de la rémunération	<u>119 607</u>	<u>110 383</u>

<sup>(1)</sup> Payés à une société détenue par un administrateur

Les comptes fournisseurs et autres crédateurs incluent aucun montant dû à une société détenue par un administrateur (52 716 \$ au 31 décembre 2022).

Au 31 mars 2023, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 912 436 \$ (927 052 \$ au 31 décembre 2022).

**24. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL**

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société finance ses activités de développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées (non audités)**

Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

### **25. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

#### **25.1 Risque de marché**

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables d'une société cotée avait varié de  $\pm 15\%$  au 31 mars 2023 ( $\pm 15\%$  au 31 décembre 2022), le résultat net et les capitaux propres auraient varié de 363 900 \$ (106 500 \$ au 31 décembre 2022).

#### **25.2 Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie et des royautés à recevoir au montant de 1 409 480 \$ au 31 mars 2023 (1 290 175 \$ au 31 décembre 2022).

Le risque du dépôt sur contrat et des royautés à recevoir est considéré comme limité. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

#### **25.3 Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses besoins en fonds de roulement, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés et d'émissions d'actions.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non audités)**  
 Au 31 mars 2023  
 (en dollars canadiens)

**25.3 Risque de liquidité** (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société :

	31 mars 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Moins d'un an		
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	319 594	269 886
Dettes à un sous-traitant	3 727 613	3 699 434
Obligation locative	11 427	11 371
Redevance à payer RRQ Purevap™	250 000	250 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	150 000	150 000
Total	<u>4 458 634</u>	<u>4 380 691</u>
Entre un an et 5 ans		
Obligation locative	17 542	23 379
Redevances à payer RRQ Purevap™	1 000 000	1 000 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	800 000	800 000
	<u>1 817 542</u>	<u>1 823 379</u>
Plus 5 ans		
Redevances à payer RRQ Purevap™	2 250 000	2 250 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	3 600 000	3 600 000
	<u>5 850 000</u>	<u>5 850 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

**26. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**

La Société a été financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées (non auditées)**  
Au 31 mars 2023  
(en dollars canadiens)

---

**26. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)**

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2016, la Société s'était engagée à dépenser 1 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2017. La Société a engagé 919 296 \$ en FEC et un solde approximatif de 293 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2017 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la Société relativement au non-respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 220 000 \$. Au 28 février 2018, la Société a produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 293 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2017. Au 31 mars 2023, un solde de 17 321 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

Au 31 mars 2023, en plus des redevances à payer mentionnées à la note 11, la Société était engagée à payer un montant de 877 021 \$, soit 593 000 \$ pour des tests sur le RRQ Purevap<sup>TM</sup> qui à ce jour a été payé et 284 021 \$ pour le projet de la silice pyrogénée.

**27. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT**

Après la fin de la période, 6 800 000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 680 000 \$.